

UN EXEMPLE A SUIVRE

Un char contenant mille poules Plymouth Rock blanches, de race pure, importées, est arrivé la semaine dernière par le G. T. R. à Beaverton Station, Ont.

Cette expédition formait un choix des meilleures poules qu'il avait été possible de se procurer; elles avaient été spécialement sélectionnées au point de vue de leur qualité de bonnes pondeuses. Cette première expédition n'est que le commencement d'une campagne d'éducation inaugurée par la grande maison de salaisons de porcs de Gunns Ltd, de Toronto et l'importante maison de provisions Gunn, Langlois & Co., Limitée de Montréal.

Les statistiques prouvent, bien que les Gouvernements Fédéral et Provinciaux aient tenté d'amener les fermiers à augmenter la production des volailles, que depuis plusieurs années cette production, loin d'augmenter, a réellement diminué. Pas plus tard qu'au printemps dernier les commerçants ont été forcés d'importer des oeufs de Russie et de Chine pour répondre aux besoins du commerce canadien. C'est pour éviter la continuation d'une situation de ce genre et afin de rendre au Canada son rang d'exportatrice d'oeufs et de volailles que les maisons ci-dessus se sont unies pour mener une campagne qui devra résoudre ce double problème.

Comprenant qu'il était nécessaire de faire un travail d'éducation, elles ont ouvert en mai dernier une station de démonstration à Peterboro, Ont. et engagé les services d'un aviculteur expérimenté dont le travail consistait à expliquer dans des assemblées les méthodes convenables d'élevage, à prêcher leur adoption et à faire voir les bénéfices à en retirer.

Comme résultat de ces efforts, le prix des oeufs ordinaires livrés aux magasiniers, qui était d'environ 16 à 17c, s'est élevé, pour les oeufs mis sur le marché d'après la nouvelle méthode, à 20 et 21c.

Le mouvement s'est répandu et M. R. E. Gunn, de la Dunrobin Stock Farm, à Beaverton, Ont., s'est intéressé à cette oeuvre, dans sa section, mais comme les fermiers du canton de Thorah, n'ont que peu de volailles de race et de type convenables, les progrès n'ont pas été aussi accentués que dans la section de Peterboro.

Afin de surmonter cet obstacle, M. R. E. Gunn a autorisé l'agent acheteur des maisons ci-dessus à se procurer pour son compte un nombre assez grand de poules de première qualité pour lui permettre de retenir les services d'un aviculteur expérimenté. Le Collège MacDonald de Ste-Anne a fourni l'expert, M. Thos. A. Benson, qui, pendant le mois dernier, a préparé l'emplacement nécessaire pour recevoir les poules à la Ferme Dunrobin. Leur arrivée marque le commencement d'une ère nouvelle pour le canton de

Thorah et donne un exemple à suivre par tous les Cantons d'Ontario et de Québec.

Les Compagnies ont déjà passé des arrangements pour fournir à d'autres sections, de manière à créer un intérêt croissant pour l'oeuvre entreprise.

Pour cela, il a été nécessaire non seulement de se mettre en mesure de fournir des volailles de race pure, mais de pénétrer dans toutes les branches de cette industrie. Déjà l'"Incubateur Gunn" manufacturé par les Compagnies, non comme entreprise commerciale, mais pour répondre à un besoin depuis longtemps ressenti pour l'incubation artificielle, tient le premier rang pour sa simplicité et ses résultats.

Il sera intéressant de suivre le développement de cette industrie, maintenant que ces importantes maisons de provisions ont prêché d'exemple et d'une façon si pratique.

CHAMBRE DE COMMERCE

L'Assemblée du Conseil de la Chambre a eu lieu mercredi, sous la présidence de M. O. S. Perrault.

Le comité des transports a présenté son rapport au sujet du service de fret par les tramways dans la Cité de Montréal; il se lit ainsi:

"Ce comité croit devoir suggérer au conseil de cette Chambre la résolution suivante: —

"Cette Chambre croit devoir solliciter les Commissaires et le Conseil de Ville de la Cité de Montréal de prendre les mesures nécessaires pour procurer au commerce les grands avantages du transport du fret par tramways, et en attendant l'adoption d'un règlement permanent à cet effet, de faire un arrangement provisoire avec la Montreal Street Railway Co.

"Cette Chambre croit devoir de plus les prier de mettre à l'étude la question de savoir s'il ne serait pas très opportun d'établir, dans l'intérêt du public comme des classes commerciales, le système prompt et économique du transport des paquets par tramways comme la chose se pratique à la satisfaction générale dans plusieurs grandes villes, entr'autres: Dublin et Milan.

"Cette Chambre croit devoir recommander en même temps l'installation de boîtes postales sur les tramways pour la correspondance suivant l'exemple de la Cité d'Ottawa.

Le tout humblement soumis.

• • •

Le texte du rapport des Comités conjoints, de tous les présidents des Commissions permanentes, du comité de législation et du Comité des industries manufacturières, sur la question de réciprocité commerciale avec les Etats-Unis se lit comme suit:

"Ces comités croient devoir adopter l'opinion exprimée dans la délibération du Conseil de cette Chambre, savoir:

"Cette Chambre est d'opinion que le mouvement actuel de réciprocité qui se fait aux Etats-Unis ne devrait pas, pour le moment, être pris en considération par le gouvernement du Canada, parce qu'il permet les perspectives de plus en plus favorables de l'établissement d'un système de préférence commerciale avec les marchés anglais qui seraient plus avantageux, et qu'en outre les concessions dans lesquelles le Canada serait inévitablement entraîné seraient pour conséquence de placer nos industries nationales et notre production agricole en face d'une concurrence ruineuse sur notre propre marché avec les productions industrielles et agricoles du pays voisin."

Vos comités croient devoir se rallier à cette opinion déjà exprimée par notre Chambre le 18 mai 1910.

• • •

Après l'adoption de ces rapports, le président, M. O. S. Perreault présente son nom et au nom de ses collègues, un souvenir à M. Fortunat Bourbonnière, C. R., le secrétaire de la Chambre à l'occasion de son mariage:

"J'espère, dit M. Perrault, que la nouvelle et très agréable démarche que vous faites ne brisera pas nos excellentes relations et que nous aurons longtemps encore l'appui de votre expertise et de vos talents. Cette Chambre a été votre très fidèle compagne. Nous vous permettons de la négliger pour ce qui est le plus charmante que vous avez choisie, mais il ne faudra pas nous oublier entièrement. Nos meilleurs vœux vous accompagnent; et nous vous prions de présenter à celle qui sera bientôt votre femme, l'assurance de notre respectueuse considération et nos souhaits sincères de bonheur."

M. Bourbonnière répondit en termes très heureux aux paroles du président. Nous regrettons que l'espace nous manque pour les donner en entier. C'est le discours d'un homme de cœur et d'un homme d'esprit, nous nous bornerons à en donner la péroraison:

"Pcur me mettre d'accord avec la natalité générale des membres du Conseil de cette Chambre il me restait une chose à faire: c'était de quitter les rangs du célibat et de m'embarquer bravement pour l'île de Cythère.... Des événements comme celui-ci sont assez rares dans les rangs du conseil de cette chambre, et moins que prochainement nous ne pouvons une nouvelle surprise, par la démission tardive de notre ex-trésorier, pour le dénoncer en nommant Monsieur Lestôt.

"En terminant, laissez-moi, Messieurs, vous remercier de tout cœur de votre